

Bilan sommaire

Mise en valeur des terres publiques



Les Îles du possible.
SE RENCONTRER. S'ÉCOUTER.
PARTAGER L'ESPACE.

Un territoire à partager. Des solutions à imaginer ensemble.

La démarche de participation publique

Buts

- Mieux comprendre les besoins et les préoccupations de la communauté
- S'arrimer aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire
- Favoriser une cohabitation harmonieuse des usages sur les terres publiques

3 activités en personne offertes à la population	Atelier participatif avec les organismes	Consultation en ligne	Un comité consultatif, composé de la Municipalité et de :
+/- 70 personnes • Discussions sur la plage • Stations d'échange • Atelier participatif 	21 personnes représentant 9 organisations 	543 personnes 	• Attention Fragîles (Conseil régional de l'environnement) • Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine • Tourisme Îles-de-la-Madeleine 

Synthèse des résultats

Voici un résumé des principaux éléments soulevés par les personnes participantes.

1. Préoccupations et enjeux

- **La dégradation des milieux naturels**
- **Les conflits d'usage et la sécurité**
- **Le camping sauvage** (*vanlife*, tentes, roulottes, etc.)
- **L'application de la réglementation** (surveillance, sensibilisation, etc.)
- **La gestion du territoire et l'aménagement** (circulation, signalisation, etc.)





2. Solutions et opportunités

Parmi les points soulevés, on compte :

- **Un meilleur encadrement des activités et des lieux**

Identification (des milieux sensibles, des usages permis...), règles de cohabitation claires, création d'un parc régional (aspect encadrement/protection), etc.

- **Une surveillance et une application de la réglementation en vigueur**

Guichet unique pour questions et signalements, surveillance accrue, etc.

- **La sensibilisation du public**

Cartes claires, campagnes de sensibilisation, outils de communication variés, collaboration avec les clubs sportifs, etc.

- **L'implication de la population**

Impliquer comités, organismes et population dans la gestion et la sensibilisation, prévoir des consultations régulières, etc.

- **L'équilibre à trouver avec le tourisme**

Nombre de touristes, capacité maximale de chaque site, gratuité de l'accès aux terres publiques pour la population, etc.

Résumé des principaux constats

- **Des problématiques bien réelles**, liées notamment aux conflits d'usage, à l'environnement et au climat social
- **Une volonté de conserver l'état naturel des lieux et leur accès** (sans frais)
- **Un encadrement léger... mais nécessaire** (balises et règles claires, surveillance, etc.)
- **Une gestion locale et participative**, avec la participation de comités, d'organisations et de la population
- **Un équilibre à trouver** (accessibilité, protection de l'environnement, cohabitation des usages et capacité d'accueil des terres publiques)

3. Lieux à prioriser

Quelques lieux à considérer en priorité :

- **Les milieux naturels sensibles** (dunes, milieux humides, lagunes, etc.)
- **Les lieux emblématiques et achalandés** (plages, buttes, falaises, etc.)
- **Les lieux associés à des conflits d'usage**

Pour consulter le **rapport complet**, rendez-vous au citoyen.muniles.ca/consultation/projets/territoire

La démarche de participation publique a été réalisée en collaboration avec :

